



# FLASHINFO

MARS 2024

## DÉMOLITION DE LA PASSERELLE PIÉTONNE AU-DESSUS DE L'A15 À SANNOIS

La passerelle piétonne au-dessus de l'autoroute A15 à Sannois (95) est fermée depuis 2014 en raison d'accidents récurrents et va ainsi être détruite. Toutefois, un passage souterrain et des ponts permettent toujours d'assurer la traversée de l'autoroute.

**Ces travaux de grande ampleur nécessiteront la fermeture de L'A15 et L'A115 sur les communes d'Argenteuil, Sannois et Franconville dans les deux sens entre 22h00 et 4h00 les 20, 21, 25, 26, 27, 28 mars, ainsi que les 2 et 3 avril. Un balisage sera maintenu pendant les deux semaines pour neutraliser une voie dans chaque sens.**

Ces travaux de nuit se dérouleront en plusieurs étapes :

- ▶ **Du 20 au 22 mars 2024** : Mise en place du balisage pour fermer une voie dans chaque sens.
- ▶ **Du 25 au 29 mars 2024** : Démolition de la passerelle avec fermeture totale de l'A15.
- ▶ **Du 2 au 4 avril 2024** : Retrait du balisage et réouverture de la voie neutralisée pour les travaux.

Afin de minimiser au maximum la gêne occasionnée, les travaux se dérouleront en semaine et sans intervention le 1<sup>er</sup> avril. Après la démolition de la passerelle, les piles de pont seront désamiantées. Le chantier prendra fin mi-avril.

L'opération est menée sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), service déconcentré de l'Etat, gestionnaire du réseau routier national non concédé en Île-de-France. Le coût de l'opération représente 500 000 euros, financés à 50% par la DiRIF et à 50% par la commune de Sannois.

La fermeture de l'A15 permettra également à la DiRIF d'effectuer divers travaux d'entretien courant, tels que la rénovation de la chaussée sur 720 mètres, la réparation des glissières de sécurité, le nettoyage, le balayage, l'entretien des espaces verts avec des actions de fauchage de la végétation prévues, ainsi que des aménagements sur le réseau d'eau potable de Sedif/Véolia à Argenteuil et sur la création de la bretelle d'accès venant du D122, gérée par le Département du Val d'Oise.

**Les travaux préparatoires ont débuté le 14 mars sur la voirie locale pour installer les dispositifs de levage de la passerelle et démolir les escaliers d'accès.**

Afin d'assurer la sécurité des riverains et des travailleurs, une partie de la rue Hyppolyte Jamot sera partiellement fermée à la circulation, avec la **mise en place d'une alternance pendant les travaux.**

Une base-vie sera également installée rue du Cèdre et des places de stationnement seront réservées au chantier dans la rue Hyppolyte Jamot.

